

Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones 2024 DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

LE CONCOURS - PRÉSENTATION

Le Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones, orchestré par l'Institut de Formation aux Textiles du Monde (IFTM), annonce l'ouverture de sa 2ème édition. Cet événement prestigieux, prévu pour le 6 octobre 2024 à Reims, en France, vise à célébrer la créativité et le savoir-faire exceptionnel des jeunes talents de la mode francophone.

Organisé en partenariat avec divers acteurs du secteur, ce concours est une opportunité unique pour les créateurs de mode, issus des 54 États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de présenter leurs meilleures œuvres. Les participants sont encouragés à soumettre des travaux mettant en valeur la durabilité et l'innovation dans le domaine de la mode, en s'inspirant du thème de l'upcycling.

Le concours s'articule autour de plusieurs temps forts, dont une table ronde à Sciences Po Paris sur la mode durable, des ateliers d'upcycling interactifs au Salon des Innovations (FrancoTech), et un défilé de restitution à Reims, où les finalistes présenteront leurs créations devant un jury d'experts et un public passionné.

Le Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones a pour objectif de promouvoir les solutions écoresponsables et d'encourager de nouvelles pratiques dans le secteur de la mode et du textile. Il vise également à sensibiliser le public et les acteurs de l'industrie aux enjeux de durabilité et d'éthique dans la mode. Cette tribune artistique et créative se veut être un tremplin pour les jeunes talents, offrant une plateforme pour exprimer leur vision et leur engagement en faveur d'une mode plus respectueuse de l'environnement et des sociétés. Le concours aspire à révéler et soutenir les futurs leaders de la mode durable, leur permettant de jouer un rôle actif dans l'évolution du secteur.

Nous invitons tous les jeunes créateurs et créatrices de mode répondant aux critères de participation à soumettre leur candidature et à saisir cette opportunité unique de faire connaître leur travail et leur engagement. Ensemble, construisons une mode plus durable et innovante pour demain.

À QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Le Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones s'adresse aux créateurs de mode âgés de 18 à 35 ans, ayant la citoyenneté et la résidence permanente de l'un des 54 États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Ce concours est ouvert à :

- **Étudiants en école de mode** : Ceux qui poursuivent actuellement des études dans les domaines de la mode, du modélisme, et du stylisme.
- **Jeunes diplômés** : Ceux qui ont récemment terminé leurs études et sont prêts à démontrer leurs compétences et leur créativité dans le domaine de la mode.
- **Designers débutants** : Ceux qui ont récemment commencé leur carrière et sont en activité depuis moins de 5 ans.
- **Professionnels en activité** : Ceux qui travaillent déjà dans l'industrie de la mode et souhaitent présenter leur travail dans un contexte compétitif et créatif.

Les créateurs ayant déjà lancé une entreprise de mode sont particulièrement encouragés à postuler, avec une priorité donnée aux entreprises dirigées par des femmes. Les participants doivent démontrer un engagement clair envers des initiatives créatives ayant un impact culturel, social ou économique, que ce soit au niveau de leur communauté, de leur région, de leur pays ou de l'industrie de la mode en général.

Les critères de sélection mettront en avant les projets intégrant des pratiques durables et écoresponsables, favorisant ainsi une mode plus respectueuse de l'environnement et des personnes. Ce concours représente une formidable opportunité pour les jeunes talents de se faire connaître, de bénéficier d'une visibilité accrue et de recevoir un soutien pour développer davantage leur carrière dans l'industrie de la mode.

Nous invitons donc tous les jeunes designers francophones répondant à ces critères à soumettre leur candidature et à rejoindre cette aventure créative et inspirante.

OBJECTIFS DU CONCOURS

Le Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones 2024, organisé par l'Institut de Formation aux Textiles du Monde (IFTM), vise à atteindre plusieurs objectifs clés, tous centrés sur la promotion d'une mode durable, innovante et éthique.

1. Promouvoir la Durabilité et l'Écoresponsabilité

L'un des objectifs principaux du concours est de valoriser et d'encourager les solutions écoresponsables dans la mode. Cela inclut l'utilisation de matières recyclées ou écologiques, la réduction de l'empreinte environnementale de la production, et la promotion de pratiques de consommation responsable telles que l'upcycling et le recyclage.

2. Encourager l'Innovation et la Créativité

Le concours cherche à stimuler l'innovation dans le domaine de la mode, en récompensant les designs qui repoussent les limites traditionnelles et adoptent de nouvelles approches créatives. Les participants sont encouragés à présenter des concepts originaux et des techniques de fabrication innovantes qui démontrent leur vision unique et leur capacité à innover.

3. Soutenir les Jeunes Talents Francophones

En offrant une plateforme aux jeunes créateurs de mode des pays francophones, le concours vise à soutenir et à révéler de nouveaux talents. Il permet aux jeunes designers de

présenter leur travail à un public plus large, de bénéficier de la visibilité et de l'accompagnement nécessaire pour développer leur carrière, et de se connecter avec d'autres professionnels de l'industrie.

4. Sensibiliser aux Enjeux de la Mode Éthique

Le concours vise également à sensibiliser les participants et le public aux enjeux de la mode éthique. En mettant en avant des créations respectueuses de l'environnement et des personnes, il encourage une réflexion sur les pratiques actuelles de l'industrie de la mode et promeut une approche plus responsable et durable.

5. Favoriser l'Échange et la Collaboration

En réunissant des créateurs de mode, des experts de l'industrie, et un public engagé, le concours favorise l'échange d'idées et la collaboration. Il offre un espace pour discuter des défis et des opportunités de la mode durable et pour explorer des solutions innovantes ensemble.

6. Encourager l'Impact Social et Culturel

Le concours valorise également les initiatives ayant un impact social et culturel. Les projets qui démontrent un engagement envers des causes sociales, qui contribuent à la communauté ou qui mettent en valeur la richesse culturelle de la francophonie sont particulièrement encouragés.

ÉDITION 2024 – CALENDRIER

Le Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones 2024 se déroulera selon le calendrier suivant, avec plusieurs étapes clés tout au long de l'année pour garantir une organisation optimale et une participation maximale :

1. Appel à Candidatures : 15 juillet 2024

L'appel à candidatures est ouvert à partir du 15 juillet 2024. Les créateurs de mode intéressés peuvent commencer à préparer et à soumettre leurs dossiers de candidature à partir de cette date.

2. Questions et Réponses (Q&R) et FAQ : 15 juillet - 15 août 2024

Une période dédiée aux questions et réponses est prévue du 15 juillet au 15 août 2024 sur notre site internet ou directement par mail à contact@textilesdumonde.org. Durant cette période, les candidats potentiels peuvent poser leurs questions et obtenir des clarifications sur le processus de candidature, les critères de sélection, et les attentes du concours. Nous avons aussi mis en place une page FAQ sur notre site pour faciliter votre compréhension des événements à venir.

3. Annonce des Lauréats : 19 août 2024

Les lauréats du concours seront annoncés le 19 août 2024. Les résultats seront communiqués par mail individuel aux candidats et publiés sur le site internet du concours ainsi que sur les réseaux sociaux.

4. Table Ronde à Sciences Po Paris : 3 octobre 2024

Les lauréats seront invités à participer à une table ronde à Sciences Po Paris le 3 octobre 2024. Cet événement sera consacré à l'évolution de l'offre des maisons de mode en matière de durabilité et d'éthique, avec des interventions de plusieurs experts du secteur.

5. Ateliers d'Upcycling à FrancoTech : 4 octobre 2024

Le 4 octobre 2024, les lauréats animeront des ateliers sur le thème de l'upcycling lors du Salon des Innovations (FrancoTech). Cet événement, inscrit dans la programmation du Sommet, permettra aux lauréats d'interagir avec le public et d'échanger avec de nombreux acteurs économiques.

6. Défilé de Restitution à Reims : 6 octobre 2024

Le 6 octobre 2024, les lauréats présenteront leurs créations lors d'un défilé de restitution à Reims. Cet événement, qui se tiendra dans un lieu emblématique, sera l'occasion pour les finalistes de dévoiler leurs collections devant un jury d'experts, des invités, des journalistes, et des influenceurs.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer au Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones 2024, les candidats doivent suivre les étapes suivantes et fournir un dossier complet répondant aux critères établis.

Étapes de Participation :

1. Préparation du Dossier de Candidature :

- **Pièce d'identité** : Fournir une copie numérique de votre pièce d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité.
- **CV** : Joindre un curriculum vitae à jour.
- **Portfolio** : Préparer un portfolio au format PDF contenant les éléments suivants :
 - **Nom de la collection** : Indiquer le nom de votre collection.
 - **Mood Board** : Inclure un mood board illustrant le concept, l'inspiration et le thème de couleur de votre collection.
 - **Croquis** : Présenter des croquis en couleur pour chaque pièce de la collection, incluant des illustrations et des dessins techniques avec des mesures à l'échelle (vue de face et vue de dos).
 - **Photos** : Si les pièces sont déjà réalisées, inclure des photos des œuvres finies.

- **Processus de fabrication** : Décrire le processus de fabrication et de création de l'œuvre.
 - **Échantillons de matériaux** : Fournir des échantillons de matériaux et une description des couleurs utilisées.
 - **Durabilité** : Inclure un tableau d'ambiance illustrant comment votre travail aborde les questions de durabilité, y compris les choix de matériaux, les méthodes de production et la minimisation des déchets.
 - **Optionnel** : Une explication brève sur la manière dont la mode peut s'inscrire dans une économie circulaire.
- **Format et Taille du Fichier** : Le portfolio doit être au format PDF, de taille inférieure à 5 Mb. Les images doivent être claires et de haute qualité.
2. **Soumission du Dossier** :
- Envoyer les documents requis par email à : contact@textilesdumonde.org avec l'objet : CJDMF #JeParticipe
 - Remplir le formulaire de candidature en ligne (lien fourni sur le site officiel du concours).

Critères de Sélection :

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

- **Concept (20%)** : Explication claire du concept de design, démontrant une interprétation originale et une vision précise.
- **Originalité et Innovation (30%)** : Stratégie créative et design final reflétant l'originalité et l'innovation.
- **Qualité Technique et Praticité (30%)** : Maîtrise des techniques de production de mode, utilisation expressive des éléments visuels et des ressources.
- **Narration et Présentation Visuelle (10%)** : Cohérence et attractivité de la présentation visuelle.
- **Potentiel de Commercialisation (10%)** : Capacité du design à être commercialisé.

Consignes Importantes :

- Les œuvres peuvent être des modèles originaux ou des pièces déjà fabriquées, mais elles doivent refléter un engagement envers l'Upcycling et l'innovation.
- Aucune mention du nom du participant ou de son entreprise ne doit apparaître sur le portfolio pour garantir l'équité du concours.
- Les dossiers incomplets ou illisibles ne seront pas pris en compte.

CAHIER DES CHARGES

1. Utilisation de Matières Écologiques :

- Les créations doivent être réalisées à partir de matières écologiques, exemptes de produits chimiques nocifs. Cela inclut l'utilisation de matériaux biologiques (au moins 70%) ou recyclés pour réduire l'impact environnemental des produits.

2. Production Responsable :

- Le concours valorise les petites séries et les précommandes, ainsi que l'artisanat et les savoir-faire traditionnels. Produire moins, mais produire mieux est un principe clé à respecter.

3. Réparation et Revente :

- Les participants doivent favoriser un cercle vertueux en travaillant des matières premières ou des produits existants de manière créative et innovante. L'objectif est d'augmenter la valeur initiale de l'objet par la réparation et la transformation, puis de le revendre.

4. Multifonctionnalité et Innovation :

- Les vêtements et accessoires présentés doivent être innovants et multifonctionnels, conçus pour s'adapter à diverses situations et usages. Cette approche contribue à la lutte contre la surconsommation et favorise une mode plus durable.

5. Inclusivité et Impact Social :

- Les créations peuvent également refléter une démarche d'inclusivité et d'impact social positif. Les candidats sont encouragés à intégrer des éléments qui soutiennent des causes sociales, favorisent l'empowerment ou apportent des bénéfices à des communautés spécifiques.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER, SIGNER ET DATER

Merci de remplir la fiche de renseignements ci-dessous, de la signer et de la dater. Cette fiche devra être jointe à votre dossier de candidature.

Nom :
Prénom :
Nom de créateur/créatrice :
Date de naissance :
Adresse postale :
Code postal :
Ville :
Téléphone (de préférence portable) :
E-mail :
Site internet :
Compte Instagram :
Autres réseaux sociaux (si utile pour le concours) :

En cochant les cases ci-dessous, vous acceptez les conditions suivantes :

- J'ai lu, j'ai paraphé et signé pour acceptation le règlement du concours.
- J'accepte d'être contacté(e) et de recevoir des informations sur le concours des Jeunes Designers de Mode Francophones.
- J'accepte que mes réponses soient utilisées dans le cadre de la communication du concours pendant la durée du concours pour tous les candidats, et pour une durée de 5 ans pour les candidats finalistes de l'édition 2024, pour la communication auprès de la presse, un relai auprès de ses partenaires, sur le site du concours ainsi que sur ses réseaux sociaux.
- J'accepte d'être contacté(e) et de recevoir des informations de la part des partenaires du concours.

Je soussigné(e)

atteste que toutes les informations ci-dessus sont réelles et justes.

Date et signature :

.....

RÈGLEMENT À LIRE, SIGNER ET DATER

Chaque candidat inscrit au concours doit suivre les exigences du calendrier et de la thématique de la mode durable. Ils devront mettre en œuvre tout ce que leur évoque ce thème et faire référence dans leurs créations à cette pensée générationnelle.

Les présélections sont faites exclusivement sur dossier. Une fois sélectionnés, les candidats auront un minimum de 8 semaines pour réaliser les créations (deux silhouettes complètes) qu'ils présenteront lors d'un événement face à un jury d'experts en mode et tendances éthiques.

Le concours, sa finale et son défilé se dérouleront à Reims en octobre 2024.

Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent. Toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature ou l'exclusion du candidat sans contestation possible.

Le présent règlement définit les règles applicables à ce concours.

Article 1 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux créateurs de mode âgés de 18 à 35 ans, ayant la citoyenneté et la résidence permanente de l'un des 54 États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Les mineurs devront remplir une autorisation parentale jointe au dossier de candidature.

Un candidat qui a déjà participé au concours a le droit de concourir à nouveau, à condition que ce ne soit pas avec les mêmes silhouettes et à condition qu'il/elle ait fait évoluer son concept créatif.

Les participants doivent démontrer un intérêt certain pour la durabilité, l'écoresponsabilité et une mode engagée. Chaque candidat doit respecter le thème de la mode durable et éthique et faire référence à cette thématique dans ses créations.

Les dossiers de candidature doivent être complets et conformes aux exigences du concours. Les candidats s'engagent à fournir des informations véridiques et complètes. Toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation de la candidature ou l'exclusion du concours sans contestation possible.

Article 2 : Déroulement du concours

2.1 S'inscrire

Les inscriptions sont ouvertes du 15 juillet 2024 au 15 Août 2024 à minuit. Pour participer, chaque candidat doit adresser son dossier complet à :

- **Par mail** : contact@textilesdumonde.org (objet du mail : CJDMF #JeParticipe)

Le dossier de candidature ne fait en aucun cas office d'un dossier de style complet. Les candidats devront compléter le « Dossier de candidature », signer le « Règlement du concours » et accompagner ces documents d'un « Dossier de style » dont le contenu est décrit ci-dessus. Cette participation est gratuite.

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité par le participant. Tout formulaire d'inscription incomplet ou comportant des informations inexacts sera rejeté sans que l'IFTM ou ses partenaires ne puissent être engagés.

2.2 Confirmation d'inscription

Dès réception du dossier complet, un accusé de réception est envoyé. Les dossiers incomplets ou illisibles ne pourront pas être pris en compte.

2.3 La sélection des candidats

Les décisions du jury sont souveraines. Elles ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation et ne seront pas susceptibles de recours par les candidats.

2.4 Annonce des finalistes

Les organisateurs annonceront les résultats au plus tard le 19 août 2024 à 20h par mail individuel, puis la liste sera publiée sur le site internet du concours et les réseaux sociaux.

2.5 Les créations présentées

La présence des lauréats est obligatoire à l'événement. Chacun des créateurs finalistes s'engage à présenter ses silhouettes.

Article 3 : Droit à l'image

3.1 Conditions techniques et respect de la Propriété Intellectuelle

Tous les participants ont un droit de regard sur les fichiers de base de données et peuvent supprimer leur compte en le stipulant dans un mail envoyé à contact@textilesdumonde.org.

Chaque candidat autorise les organisateurs du concours et l'ensemble des partenaires à se référer à leurs noms, signes distinctifs et projets à des fins de relations presse, publiques, communication digitale sans que cette autorisation ouvre droit à d'autres contreparties que celle du prix décerné.

La participation au concours et le dépôt d'un dossier impliquent l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Les candidats s'engagent à participer à toutes opérations de relations publiques et de presse pendant et après l'événement relatives au concours. L'absence du candidat, sans justificatif réel et sérieux, pourra entraîner sa disqualification. En cas d'irrégularité ou de manquement au présent règlement, le jury se réserve la possibilité de retirer le prix attribué au lauréat.

Les créations proposées devront être novatrices et tenir compte de la thématique engagée du concours tout en respectant les contraintes de sécurité, de respect de l'environnement, d'ordre public et bonnes mœurs et plus généralement, des normes et réglementations en vigueur.

Les droits relatifs à la création tels qu'ils sont prévus dans le code de la propriété intellectuelle reviennent au participant. Le participant garantit que sa création lui est propre et qu'elle n'atteint en aucune manière les droits d'une tierce personne.

Chaque candidat assure notamment à l'IFTM ce qui suit :

- La création est originale et n'a pas été présentée dans le cadre de toute autre compétition.
- Le participant est l'auteur exclusif de la création.
- À la date de présentation de chaque création, le participant est l'unique détenteur de la propriété intellectuelle et industrielle de la création.
- La création n'a pas été créée pour une activité professionnelle ou pour la fourniture d'un service à une tierce personne.

3.2 Propriété des projets

Les participants autorisent par avance l'Institut de Formation aux Textiles du Monde (IFTM) et ses partenaires, à titre gratuit, à reproduire et/ou représenter librement leurs modèles et à les exploiter sur le site internet du concours, ainsi que sur tous documents de présentation que l'on viendrait à publier, de même que sur tout support destiné à leur promotion et/ou publicité. Cette cession est consentie pour tous pays et pour toute la durée de la protection légale des droits cédés par l'effet des présentes.

De même, les participants autorisent par avance l'IFTM à faire figurer leur nom, prénom, et/ou photographie sur le site internet et sur tous documents diffusés pour promouvoir ses activités tels que plaquettes de présentation, magazines, sans que ces utilisations puissent ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Les participants garantissent à l'IFTM la jouissance paisible des droits cédés contre tous troubles et évictions quelconques susceptibles de se rattacher aux croquis et modèles stylisés qu'ils auront réalisés dans le cadre des présentes, et l'assurent de leur originalité de telle manière que leur exploitation dans les conditions ci-dessus ne puisse entraîner aucune responsabilité des organisateurs envers les tiers.

Les participants autorisent expressément les organisateurs du concours, à titre gratuit, à publier, communiquer, exposer et divulguer oralement, graphiquement ou par écrit les projets présentés dans le cadre de ce concours.

Chaque participant accepte d'être médiatisé et autorise les organisateurs, à titre gratuit, à exploiter leur droit à l'image (photo portrait, photo création, photo défilé) sur tous les supports de communication attachés au présent concours durant 2 ans.

Article 4 : Dotation

Les prix du Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones 2024 varient d'une année à l'autre et sont issus de partenariats solides avec des marques partageant les mêmes valeurs d'écoresponsabilité et de soutien aux jeunes créateurs. Les créateurs élus gagnants se verront remettre des dotations partenaires selon les partenariats établis jusqu'au jour de l'événement.

Les prix pourront inclure, sans s'y limiter :

- **Mentorat et Accompagnement Professionnel** : Les lauréats pourront bénéficier de séances de mentorat avec des professionnels de l'industrie de la mode pour les aider à développer leurs compétences et à affiner leurs projets créatifs.
- **Opportunités de Développement de Produits** : Les lauréats pourront recevoir des opportunités pour développer leurs produits, y compris des conseils en stratégie de marque, en production et en marketing.
- **Visibilité et Promotion** : Les lauréats auront la possibilité de présenter leurs créations lors de divers événements de mode, augmentant ainsi leur visibilité auprès du public et des professionnels de l'industrie.
- **Soutien Financier et Matériel** : Selon la générosité des partenaires, les lauréats pourront recevoir des soutiens financiers ou des fournitures matérielles pour les aider dans la réalisation de leurs projets futurs.

Dans la mesure du possible et selon la générosité des partenaires du concours, les candidats finalistes et non gagnants se verront également attribuer des prix de participation, tels que des certificats de participation, des opportunités de réseautage, ou des petits lots de cadeaux en reconnaissance de leur talent et de leur engagement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la quantité des dotations en fonction des partenariats établis et des ressources disponibles. Les dotations sont attribuées telles quelles, sans possibilité d'échange contre leur valeur monétaire ou contre d'autres biens ou services.

Les lauréats s'engagent à utiliser les dotations reçues de manière responsable et conforme aux valeurs du concours, en contribuant à promouvoir une mode éthique et durable.

Article 5 : Dispositions diverses

Tout participant au Concours des Jeunes Designers de Mode Francophones s'engage à :

- **Prendre connaissance et accepter sans réserve le règlement intérieur** : La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
- **Déclarer si son projet n'est pas sa seule propriété intellectuelle** : Si le projet a été créé en collaboration avec d'autres personnes ou entités, cela doit être clairement indiqué dans le dossier de candidature.
- **Participer à la remise des prix, s'il est lauréat** : La présence des lauréats à la cérémonie de remise des prix est obligatoire. En cas d'absence, les lauréats doivent se faire représenter. À défaut de représentation, ils ne pourront prétendre à aucun prix.

- **Accepter les cadeaux et prix sous leur forme attribuée** : Les dotations ne peuvent être échangées contre leur valeur monétaire ou contre d'autres biens ou services.
- **Relayer sa participation sur les Réseaux Sociaux** : Les participants s'engagent à promouvoir leur participation au concours sur leurs réseaux sociaux personnels et à présenter les cadeaux partenaires qui leur seront confiés.

En cas d'absence du lauréat le jour de l'événement sans justification valable, celui-ci ne pourra prétendre à aucun prix. Les organisateurs et les membres du jury ont le droit de refuser des dossiers incomplets et se réservent le droit de ne pas attribuer les prix si les candidatures ne répondent pas aux critères du concours. Les décisions des jurys sont souveraines et n'ont pas à être motivées, elles sont sans appel.

Les participants s'engagent à :

- **Respecter les délais et les étapes du concours** : Tout retard ou manquement dans le respect des dates clés du concours peut entraîner la disqualification du participant.
- **Fournir des informations véridiques et complètes** : Toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation de la candidature ou l'exclusion du concours sans contestation possible.
- **Maintenir la confidentialité des informations échangées** : Les personnes ayant connaissance du contenu des dossiers de candidature sont tenues au secret professionnel le plus strict.

Article 6 : Modifications, réserves et annulations

Les organisateurs et les membres du jury se réservent le droit de refuser des dossiers incomplets ou non conformes aux exigences du concours. Ils se réservent également le droit d'attribuer ou de ne pas attribuer les prix si les candidatures reçues ne répondent pas aux critères du concours.

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, les organisateurs se réservent le droit exclusif et unilatéral d'interrompre, de modifier ou d'annuler le concours, d'en décaler la période d'inscription ou la période de déroulement à tout moment et sans préavis. Les participants s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Les décisions des jurys sont souveraines, finales et sans appel. Ils n'ont pas l'obligation de motiver leurs décisions.

Article 7 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Tout manquement à une ou plusieurs des dispositions du règlement pourra entraîner la disqualification immédiate du participant concerné.

Les participants s'engagent à respecter le règlement en toutes circonstances et à accepter les modifications éventuelles que les organisateurs pourraient apporter, en cas de nécessité.

Les frais engagés pour participer au concours sont à la charge de chaque candidat et ne peuvent en aucun cas être pris en charge par les organisateurs.

Article 8 : Loi Informatique et Libertés

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives les concernant. Ils peuvent exercer ce droit en écrivant à l'adresse suivante : contact@textilesdumonde.org.

Les informations collectées dans le cadre du concours sont nécessaires pour le traitement des candidatures et la gestion du concours. Elles sont destinées à l'Institut de Formation aux Textiles du Monde (IFTM) et à ses partenaires. Les participants acceptent que leurs données soient utilisées à des fins de communication et de promotion du concours et des activités de l'IFTM.

L'IFTM s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles des participants.

Article 9 : Litige

Le présent concours est régi par la loi française. Tout différend qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement sera soumis aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Toute action en justice devra être portée devant les juridictions compétentes de Paris, après une tentative de résolution amiable entre les parties. En cas de contestation ou de réclamation, les demandes devront être adressées par écrit à l'IFTM dans un délai d'un mois après la fin du concours.

Signature du candidat :